

MÉMOIRE

Messieurs : Denis BERGERON, PRÉSIDENT

John HAEMMERLI, commissaire

Commission d'enquête, BAPE

Référence; **PROJET ÉOLIEN ST-CYPRIEN**

Messieurs

Je me nomme Roger Hébert de Napierville et je représente cinq membres d'une même famille qui sont les propriétaires d'une résidence située au
Lacolle, JOJ 1JO.

LES PROPRIÉTAIRES

Les frères et sœurs; Jean-Paul BLAIS, Réal BLAIS, Monique BLAIS, Colette BLAIS et Francine BLAIS, avec leur conjoint respectif, leur 9 enfants, 11 petits enfants et 2 arrières petits enfants, utilisent cette résidence a titre de chalet familiale.

La propriété qui appartenait précédemment à un troisième frère, a été acquise en 1994 suite au décès tragique de ce dernier.

LA PROPRIÉTÉ

La maison de type unifamiliale a été construite dans les années 60 sur un terrain de 3 arpents de façade par 4 arpents de profondeur. Il s'agit d'une construction de cèdre roux entourée d'un boisé. Un étang de dimension moyenne agrémente l'emplacement à l'arrière de la maison. La famille utilise cette propriété de façon assidue, été comme hiver. En saison estivale, il est possible d'y accueillir plusieurs véhicules récréatifs lors de fin de semaine et de fêtes familiale.

L'emplacement est fréquenté par une multitude d'oiseaux de toutes les espèces soit sédentaires ou saisonnières, qui profitent de cet environnement particulier pour s'y nourrir et s'y reproduirent. Également, des chevreuils, renards, dindons sauvages, rats laveur et même a l'occasion des coyotes viennent se réfugier dans le boisé.

Ce site champêtre invite à la détente et au ressourcement pour les membres de la famille et leurs amis.

LE PROJET ÉOLIEN

Notre propriété, identifiée comme « Le récepteur 120 » sur l'étude d'impact, se situe à une distance d'environ 1,200 mètres de l'éolienne No-8. Toujours selon cette étude, le bruit nous affectera sur une échelle de 30 à 35 DCB. Ce projet se situera à l'ouest/sud-ouest de notre propriété. Nous serons donc directement dans le couloir des vents dominants porteurs du bruit. Quand aux structures hautes de 150 mètres, soit 492 pieds, elles nous apparaîtront désormais dans ces merveilleux couchers de soleil si particuliers aux campagnes et leurs terres agricoles.

Nous comprenons également qu'il sera fort probable que ces chauves-souris que nous observons le soir au dessus de notre lac s'empiffrer de moustiques diminueront ou disparaîtront tout simplement de notre terrain. Nous devons les remplacer en vaporisant nos enfants de DEET...

À l'automne, la migration si spectaculaire des bernaches et surtout des oies blanches qui viennent chaque année se restaurer et se reposer sur les terres environnantes, auront très certainement à se déplacer ou tout simplement à éviter notre territoire.

CONSÉQUENCES PERSONNELLES

Pour nous l'annonce de ce projet industriel d'envergure représente tout simplement une **catastrophe** visuelle et auditive, sans parler de la perte de valeur dans le cas de vente, pour notre coin de paradis. Terminé ces grands moments de silence avec le chant des oiseaux accompagné du bruissement des feuilles d'arbres dans le vent...

Déjà, nous avons « occasionnellement » les passages devenus de plus en plus nombreux des impopulaires trains de pétrole. Également, en 2013 nous avons dû négocier avec le « Club des Modélistes » en rapport avec le bruit causé par leurs avions de modèle réduit. Mais appuyée par les municipalités de Lacolle et St Cyprien, nous en sommes arrivés à un compromis acceptable.

Aujourd'hui nous faisons face à ce projet d'envergure de 8 éoliennes...mais sans aucuns appuis des élus de St Cyprien.

POURQUOI NOUS?

L'on arrive à se demander « **pourquoi nous ?** » En 2008 St Jacques-le-Mineur réussissait à rejeter un tel projet et en 2011 St Valentin de même. Nous sommes tous dans la même région, avec les mêmes genres de personnes soucieuses de leur environnement. L' on s'obstine a vouloir absolument trouver une communauté qui finira par **plier et succomber** devant ces promoteurs motivés seulement par l'appât continuel du gain financier.

Qui veut d'un centre ville sur nos terres? Ces structures en comparaison, atteindront des hauteurs similaires à la tour du complexe Desjardins et du Château Champlain de Montréal.

La commission, selon nous, doit aussi prendre en considération, le fait que le maire de St Cyprien est le propriétaire des terres où le projet sera installé, le plaçant dans un conflit d'intérêt des plus évidents. St Cyprien se retrouve donc dans une position de faiblesse pour défendre son environnement et **ses intérêts véritables**. Les conseillers qui ont tenté d'intervenir ont immédiatement été bâillonnés par des menaces de poursuites plus ou moins subtiles.

CONCLUSION

Pourquoi **nous imposer** à nous la population locale et à nos terres du Québec un tel projet? Ce n'est pas parce que l'énergie éolienne apparait comme noble qu'elle doit empiéter sur la noblesse et la valeur profonde des terres agricoles du Québec et de ses habitants. De tels projets en zone habitée, seront, à cours ou moyens terme, responsables de désastres envers ces environnements fragiles.

Le PM Couillard mentionnait dernièrement lors de l'inauguration de la mini- centrale de Val-Jalbert, que nous aurions toujours plus besoins d'énergie. Possiblement, mais actuellement ça ne semble pas le cas en ce qui concerne spécifiquement l'électricité et surtout si c'est au prix de nos terres agricoles et de notre environnement en général. À l'exemple de St Jacques et de St Valentin, ce projet devrait tout simplement être déconseillé et/ou refusé.

Merci

Fin du mémoire